

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE)

Séance du 24 mai 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures et seize minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit mai deux mille vingt-deux.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 19**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 6**

Didier BOURGEOU, pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
Gérard CHAPUIS pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire  
Stéphane LYAUDET pouvoir à Madame Solange DOMINGUEZ  
Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUI  
Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 4**

Corinne BOYER, Olivier BROCHET, Gaëlle FORAY, Jessie MARIN.

**Soit 19 présents, 6 pouvoirs, soit 25 votants.**

**Secrétaire de séance** : Madame Claire BILLON BERTHET

**VU** la délibération n°2022-081- Lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre / architecte pour le projet de réalisation d'une nouvelle gendarmerie à Hauteville.

Monsieur le Maire présente le rôle du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE).

Le CAUE est une instance qui :

- Conseille pour les collectivités territoriales quelle que soit leur taille,
- Accompagne les élus et les agents pour la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Aide à la décision
- Propose des repères dans le processus de l'aménagement
- Renforce les compétences nécessaires à l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage
- Aide à évaluer la pertinence d'une initiative
- Aide à la préparation de la commande et au recours à la maîtrise d'œuvre privée

Monsieur le Maire précise que le CAUE sera notamment sollicité dans le cadre du projet de construction de la future gendarmerie de Plateau d'Hauteville.

Le montant annuel de l'adhésion pour 2022 est fixé à 251.00€.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au CAUE pour 2022.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE l'adhésion de la Commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE)**
- **DONNE** pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

